

**ARRETE TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC,  
D'INTERDICTION DE STATIONNER RUE JULES VERNE SUR LA  
COMMUNE DE BOVES  
2024/104 PM**

Le Maire de la commune de Boves.

**Vu** les articles L.2213-1, L.2213-1-1 et L.2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Vu** les dispositions du Code de la Route.

**Vu** le Code de la Voirie Routière.

**Vu** l'arrêté interministériel du 26 juillet 1967 modifié par l'arrêté du 6 novembre 1992 relatif à la signalisation routière, et l'ensemble des textes qui l'ont complété ou modifié.

**Vu** la décision de Maryse VANDEPITTE, Maire de la commune de modifier et de réglementer les stationnements, ainsi que le sens de circulation de la rue Jules Verne sur la commune.

**Considérant**, qu'il importe de faciliter l'accomplissement de ces emménagements dans l'intérêt public.

**ARRETE**

**Article 1 :** Une autorisation d'occuper le domaine public est accordée à la société Signaux Girod. Cette autorisation permet de réaliser des aménagements de voirie du **mercredi 13 au jeudi 14 novembre 2024 de 07h00 à 19h00, et ce sur la totalité de la rue Jules Verne**. Cette autorisation comprend également l'accord de tracer les lignes continues et discontinues et la mise en place de la signalisation horizontale des nouvelles mesures ; ces dernières réglementeront la rue Jules Verne, **dès le lundi 18 novembre 2024 à 08h00**.

**Article 2 :** Pendant les phases de travaux, les riverains pourront circuler normalement **à vitesse réglementée et réduite de 15km/h**, mais ne seront **pas autorisés à stationner sur l'ensemble de la rue**. En cas de **stationnement, les véhicules seront considérés comme gênant et au besoin, ils seront mis en fourrière par les services de police municipale**.

**Article 3 :** Le présent arrêté devra être affiché.

**Article 4 :** L'ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Société Signaux Girod,
- La commune de Boves,
- La Police Nationale,
- La Police Municipale.

Fait à Boves, le 25 septembre 2024

**Madame le Maire  
Maryse VANDEPITTE**



Mairie de Boves - rue Victor Hugo - 80440 Boves

Tél. : 03.22.35.37.37 - Email : mairie.boves@laposte.net - www.ville-boves.fr

